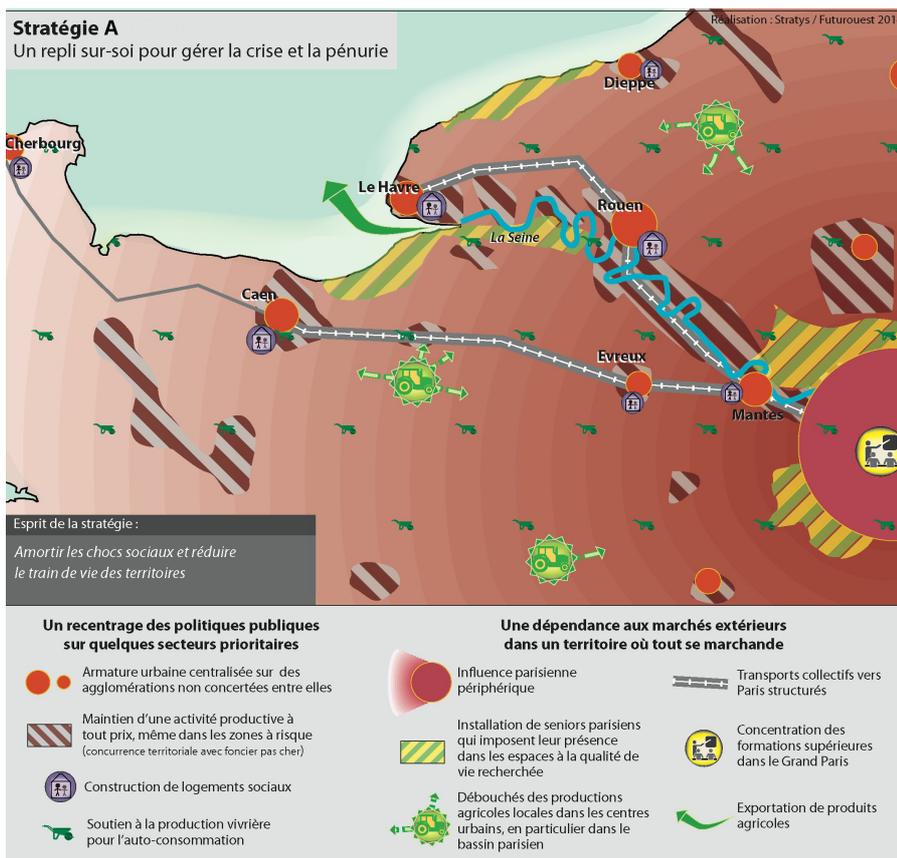




La stratégie « A » en un coup d'oeil



Dos au mur et consciente d'une indispensable restructuration radicale et en profondeur de son modèle territorial, la Vallée de Seine a frappé au porte-monnaie des acteurs publics et des ménages, les entreprises bénéficiant elle d'un traitement à part. On disait la France et son Administration, incapable et par nature rétive à toute réforme structurelle ? Les cordons de la bourse en ont décidé autrement. **Une remise à plat systématique et généralisée de toutes les dépenses à caractère public s'est conclue par une réduction drastique de la voilure et du périmètre d'intervention.**

Les rôles de chaque institution sont redéfinis clairement et les missions de chacun, spécialisées et exclusives, les unes envers les autres. L'État sur ses missions régaliennes, la Région sur le développement du territoire, les Départements sur les solidarités entre les personnes, les Inter-communalités sur les enjeux de proximité. L'audit des missions et du fonctionnement des organismes publics a formulé une recommandation cadre, qui s'impose dans cette refonte de l'action publique : **une mission, un acteur, aucun doublon.**

Cette cure d'austérité publique et par ricochet privée provoque des conséquences sociales graves dans tous les territoires de la Vallée, en particulier, les espaces industriels, les zones périurbaines et rurales. Les territoires industriels s'enfoncent dans la crise et le chômage, alors que les banlieues et les campagnes sont privées progressivement de l'accès aux services et équipements publics des villes. En effet, **les agglomérations ont décidé de réserver leur offre de services à leurs seuls ressortissants** et de mettre un terme aux abus du phénomène de « passager clandestin », où les périurbains bénéficiaient des aménités urbaines sans y contribuer financièrement, via la fiscalité ou l'implication dans la vie de la Cité. Cette stratégie pousse tous les acteurs à coupler et équilibrer strictement dépenses et bénéfices; le niveau des services publics est d'ailleurs continuellement ajusté en fonction des résultats et bénéfices qu'ils génèrent pour la population et le développement territorial.

La discipline budgétaire des collectivités les amène à plus de raison dans leurs choix d'aménagement et perspectives de développement. L'habitat est mieux réparti sur l'ensemble des pôles de l'armature urbaine. On limite les effets de concentration urbaine,

qui génère des surcoûts d'aménagement pour les puissances publique, mais également une inflation des prix de l'immobilier pour les ménages. **Il devient difficile de vivre à la campagne, pour des raisons pratiques et financières : tout y est plus loin et la vie plus chère (hors accès au logement).**

Tous les gisements de croissance sont exploités: installations de Seniors dans les territoires encore agréables à vivre, alignement low-cost pour les industries, moins-disant social et environnemental pour les projets économiques, montée en puissance des activités logistiques, développement du secteur énergétique, structuration des filières agri-agro, diversification des formes touristiques et des destinations. La Vallée de Seine devient un territoire où tout se marchande, où tout a un prix, où les territoires vendent ce qu'ils peuvent pour rester à flots.

Les territoires de la Vallée ont appris à vivre différemment, plus modestement et surtout par leurs propres moyens. Les comportements individuels s'en ressentent avec **une résurgence des solidarités inter-personnelles, bricolées, spontanées ou plus organisées.** Ces pratiques système D contribuent à rendre plus résilientes les populations, devant la casse sociale qui sévit un peu partout en Normandie. L'alimentation est un domaine où les formes d'alter-organisation collective sont les plus abouties : circuits courts, productions vivrières, systèmes d'échanges locaux, monnaies locales, économie du don, économie circulaire. La puissance publique soutient ces initiatives, à défaut de proposer une solution publique viable à l'échelle globale. D'autres domaines d'intérêt général emboîtent le pas : le développement de la formation entre pairs, la démultiplication des opérations d'auto-construction pour le logement, la coordination des actions individuelles pour le cadre de vie et la qualité environnementale, la mise en place de réseaux locaux énergétiques... **La Vallée de Seine devient un territoire à la pointe de l'innovation sociale et sociétale, à l'origine par défaut, puis par choix stratégique.**

Il n'est de richesses que d'Hommes, cet aphorisme reflète parfaitement cette stratégie. La simplification d'un système devenu trop administratif et procédurier, asphyxiant toute initiative, a remis l'Homme, au cœur de la gouvernance territoriale. La gestion publique se positionne comme un facteur multiplicateur des bénéfices des actions du secteur privé et comme un agent régulateur